

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 14 janvier 2019 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, Mairesse
Mme Julie Paiement, conseillère
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Gilles Richard, conseiller
Mme Audrey Robitaille, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller
Mme Christiane Cyr

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (6) assistent à la rencontre

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 000-01** Ouverture de la séance ordinaire
- 000-02** Adoption de l'ordre du jour
- 000-03** PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 **Conseil et personnel municipaux**

- 110-01** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018
- 110-02** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018
- 110-03** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018
- 110-04** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018-Budget

- 110-05 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018
- 110-06 Nomination du maire suppléant

130 Gestion financière et administrative

- 130-01 Présentation et adoption des comptes payés de décembre 2018
- 130-02 Présentation et adoption des comptes dus de décembre 2018
- 130-03 Présentation et adoption des salaires payés de décembre 2018
- 130-04 Nomination du vérificateur externe
- 130-05 Appui Municipalité d'Aumond
- 130-06 Jeunesse Carrefour Emploi
- 130-07 Achat d'un serveur
- 130-08 Guichet Caisse Populaire
- 130-09 Responsables dossier Bell mobilité et Bell Canada
- 130-10 Adhésion CCMVG

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01 ~~Embauche de Benoit Chartrand~~
- 200-02 Achat de portatifs
- 200-03 Enregistrement des armes à feu

300 - TRANSPORT

300-01

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-01 Regroupement pour la protection de l'eau

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 00-01 Adhésion à la Maison de la culture

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01 Vente de terrain
- 600-02 Adoption du règlement modifié #251108-202M

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

- 700-01 Emploi-été Canada

800 – CORRESPONDANCE

800-01

900 - VARIA

900-01

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 – Levée de la séance

0-140119-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question.

0-140119-002 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018

Il est proposé par **Eric Bélanger** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-140119-003 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 à 16h

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 à 16h, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-140119-004 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 à 18h30, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-005 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018 à 19h (budget)

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget le 17 décembre 2018 à 19 h soit adopté tel que rédigé par le directeur général. La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

O-1470119-006 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018 à 16 h.

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018 soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

O-140119-007 Nomination du maire suppléant

Conformément à l'article 116 du Code municipal, il est proposé par **Jacques Rodgers**.et résolu de nommer le conseiller Gilles Richard comme maire suppléant pour l'année 2019.

Le maire suppléant, en l'absence du maire remplit les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

Il remplace également la mairesse aux séances du conseil de la MRCVG.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-008 Présentation et adoption des comptes payés de décembre 2018

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes payés de décembre 2018 soient adoptés, au montant de 71 545.48\$

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-009 Présentation et adoption des comptes à payer de décembre 2018

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que les comptes à payer de décembre 2018 soient adoptés au montant de 7 241.22\$.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la relation.

Adopté à l'unanimité

O-140119-010 Présentation et adoption des salaires payés de décembre 2018

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les salaires payés de décembre 2018 soient adoptés, au montant de 70 320.67\$

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-011 Nomination du vérificateur externe

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres de services à plusieurs firmes comptables;

ATTENDU QUE par ce geste, la municipalité désire faire des démarches afin de minimiser les coûts d'opérations;

ATTENDU QU'en date du 14 janvier 2019, la municipalité a reçu deux (2) offres de services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu de mandater la firme Janique Éthier, CPA pour une période deux (2) ans, aux conditions suivantes :

- Année 2019 9 650\$ plus taxes
- Année 2020 10 250\$ plus taxes

Tel qu'indiqué dans son offre de services, le tout conformément à l'article 966 du Code municipal.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

O-140119-012 Appui à la municipalité d'Aumond

Il est proposé par **Christiane Cyr** et résolu d'appuyer la résolution #2018-12-A-3855 de la municipalité d'Aumond, concernant les changements de classification pour la route 107 afin d'assurer un entretien plus adéquat, de la part du M.T.Q.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

O-140119-013 Adhésion Jeunesse Carrefour Emploi

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu de contribuer un montant de 500\$ au Carrefour Jeunesse Emploi pour l'année 2019.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-140119-014 Achat d'un serveur

ATTENDU QUE le serveur est le cerveau de tout le système, donc la pièce principale pour nos données informatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'autoriser l'achat d'un serveur, tel qu'identifié dans la soumission de Bélanger Électrique, au montant de 1 729.98\$ plus les taxes applicables et l'installation en sus.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

0-140119-015 Guichet – Caisse Populaire

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu entre le conseil et M. David Logue, représentant de la Caisse Populaire Haute-Gatineau, concernant le retrait possible du guichet automatique à Grand-Remous;

ATTENDU QUE le conseil désire ardemment garder les services d'un guichet automatique pour le bien-être de sa population;

ATTENDU QUE les élus de Grand-Remous ont fortement fait part de leurs commentaires négatifs, suite à la décision de la Caisse Populaire;

ATTENDU QUE l'option de non dépôt nuira considérablement aux commerces locaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que malgré le mécontentement des citoyens et des élus, de laisser l'espace pour le guichet automatique gratuitement à la Caisse Populaire à compter du 1^{er} janvier 2019.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

1 vote contre

Adoptée à la majorité

0-140119-016 Responsables dossiers Bell mobilité et Bell Canada

ATTENDU QUE la municipalité désire fermer un compte avec Bell mobilité soit le # 819-440-7121, ce numéro n'étant plus utilisé par les employés de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité doit nommer deux (2) personnes responsables pour s'occuper de tous les dossiers de Bell mobilité et Bell Canada;

ATTENDU QUE ces deux personnes pourront s'informer concernant les factures, gérer et contrôler tous les dossiers de Bell Canada et Bell mobilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Audrey Robitaille**.et résolu de nommer Mesdames Nathalie Laviolette et Monique Paiement responsables des dossiers de Bell Canada et Bel Mobilité. Elles sont autorisées à signer tous les documents pour confirmer l'acceptation de ces dossiers;

La mairesse , Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-017 **Adhésion CCMVG**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu de renouveler notre adhésion 2019 à la CCMVG, au montant de 185\$ plus les taxes.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le point 200-01

Le point 200-01 est annulé

O-140119-018 **Achat de portatifs**

ATTENDU QUE la période de location pour les 18 radios portatifs se termine le 31 décembre 2018;

ATTENDU QU'il est avantageux pour la municipalité d'acheter les 18 appareils au lieu de renouveler le contrat de location;

ATTENDU QUE ce montant (3 985.92\$) est inclus au budget 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser l'achat de 18 portatifs Icom VHF au montant de 3 985.92\$ plus les taxes, tel que démontré dans la soumission de Mobilonde.

La mairesse, Joselyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-019 **Opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec**

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'inscription des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place et \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Christiane Cyr** et résolu

QUE la Municipalité de Grand-Remous invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le Conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC de la Vallée de la Gatineau et à toutes ses municipalités.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution

Adoptée à l'unanimité

O-140119-020 Regroupement pour la protection de l'eau

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'adhérer au "Regroupement pour la protection de l'eau" pour l'année 2019 au montant de 250\$.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-021 Adhésion Maison de la culture

ATTENDU QUE la Maison de la culture est présentement en campagne de financement afin de compléter le financement nécessaire à la réalisation du projet de construction de la salle de spectacles;

ATTENDU QUE la culture est importante pour notre population.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Christiane Cyr**.et résolu que la municipalité de Grand-Remous participe financièrement à cette campagne en octroyant un don de 500\$.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-022- Vente d'un terrain

ATTENDU QUE la municipalité a publié un "Avis public" en date du 15 juin 2018, afin d'offrir au public la possibilité d'acquérir un terrain lui appartenant;

ATTENDU QUE ledit terrain porte le matricule 6074-60-4580, lot 4 221 027, est situé sur le côté est Baie-au-Sable;

ATTENDU QUE ledit terrain est porté au rôle d'évaluation à une valeur de 27 000\$ pour les années 2018-2019-2020 :

ATTENDU QUE suite à cet avis public, la municipalité a reçu une offre du Groupe Ropaq inc. Au montant de 60 000\$ et une autre de F.I. Entreprises inc. au montant de 35 000\$;

ATTENDU QU'un contrat de vente, entre le Club Corporatif International et la Municipalité daté du 3 février 2009 et démontrant un coût d'achat de la partie de la municipalité, pour une somme de 45 000\$;

ATTENDU QUE ledit terrain n'est aucunement utilisé par la municipalité ;

ATTENDU QUE cinq rencontres ont eu lieu entre les promoteurs du Groupe Ropaq et le conseil de Grand-Remous afin de clarifier certaines clauses de la vente potentielle;

ATTENDU QUE les promoteurs se sont engagés à respecter tous les règlements et normes, municipaux et provinciaux;

ATTENDU QUE les promoteurs s'engagent à construire le chemin nécessaire au développement domiciliaire entièrement à leurs frais;

ATTENDU QUE le conseil de Grand-Remous a démontré une très grande transparence dans ce dossier en invitant les propriétaires du chemin Baie-au-Sable, à une soirée d'information en date du 10 janvier dernier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers**.et résolu d'accepter l'offre d'achat déposée par le Groupe Ropaq inc. Au montant de 60 000\$, représentant un bénéfice net de 15 000\$ de la part de la municipalité.

La mairesse, Jocelyne Lyrette et le directeur général, Jean-Marie Gauthier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

La date officielle de la vente ne pourra se faire avant le 3 février 2019.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-140119-023 Adoption du règlement modifié #251108-202M

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Jacques Rodgers lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018;

ATTENDU QUE le conseiller Jacques Rodgers a présenté le projet de règlement #251108-202 avec les modifications lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le projet de règlement au préalable conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers**.et résolu que le règlement #251108-202, modifié le 3 décembre 2018, soit adopté tel que déposé.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

O-140119-024 Emploi Été Canada

ATTENDU QUE les demandes de subvention concernant le "Programme Emploi-été" sont disponibles depuis le 17 décembre 2018;

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des avantages de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger**.et résolu d'autoriser la direction générale à faire la demande de subvention pour trois (3) étudiant (s) pour la saison estivale 2019.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Périodes de questions

Aucune question ne fut posée.

O-140119-025 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h28 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

